

*Gélosine.*—Dans une note lue à la *Société de thérapeutique* de Paris, M. le docteur BEDOIN (1) conseille, pour la cure des rétrécissements de l'urèthre, la dilatation par les bougies en gélosine. On sait que cette substance est constituée par une gelée qui jouit de cette propriété particulière de tendre continuellement à se rétracter, et par conséquent à se débarrasser de tous les liquides qu'elle contient. Abandonnée à elle-même à l'abri de l'humidité, la gélosine perdant ainsi son eau d'hydratation, aboutit à un résidu sec, de volume extrêmement réduit, qui, au contact de liquides aqueux, s'imbibé et se gonfle graduellement à la manière des tiges de laminaria. De là l'auteur a été conduit à remplacer ces dernières par la gélosine façonnée sous forme de bougies de calibres différents. M. Bedoin insiste sur l'innocuité de l'introduction de ces bougies qu'on parvient à faire, dit-il, parfaitement lisses. Leur dilatation au contact des sécrétions uréthrales qu'elles absorbent s'effectue peu à peu et sans douleur.

*Huile de vaseline.*—M. DUJARDIN-BEAUMETZ a, le 26 janvier, communiqué à la *Société de thérapeutique* (2) les résultats obtenus par un pharmacien de Lyon, le Dr. Albin Meunier, dans l'emploi d'un nouvel excipient, l'huile de vaseline, comme dissolvant des médicaments destinés aux injections hypodermiques. Cette huile, que M. Dujardin-Beaumetz propose d'appeler vaseline liquide médicinale, est un hydrocarbure encore mal défini qui représente un état intermédiaire entre le pétrole combustible et la vaseline solide. Elle a la propriété de dissoudre un grand nombre de substances qui, insolubles dans l'eau, ne pourraient que très difficilement être administrées en injections sous-cutanées, comme par exemple l'iodoforme, l'eucalyptol, le menthol, la terpine, l'iode etc. Cette découverte de M. Meunier est destinée à rendre de grands services en autant qu'elle rendra applicable à un plus grand nombre de médicaments la méthode sous-cutanée.

*Théine et brucine.*—Ces deux alcaloïdes viennent d'être rangés parmi les analgésiques locaux par le docteur MAY, de Philadelphie (3). Sur trente-neuf cas d'affections douloureuses: sciatique, névralgie intercostale, sacro-lombaire, etc., où la théine a été administrée, non seulement le soulagement a été presque instantané, mais la guérison obtenue pour la majorité des malades. La dose employée a été de  $\frac{2}{3}$  gr. à 3 grains, donnés en injections hypodermiques dans les points les plus rapprochés de l'origine centrale des nerfs intéressés. La théine paraît agir très rapidement.—La brucine a été utilisée comme analgésique dans le fu oncle douloureux du conduit auditif externe, les cautérisations de la gorge et des fosses nasales, etc.

(1) *Nouveaux remèdes*, 8 janvier 1887.

(2) *Bulletin de thérapeutique*, 15 janvier 1887.

(3) *Therapeutic Gazette.*—July 1887.